

Les Experts Comptables de Justice en congrès à Nice

Le 50^e Congrès national des Experts Comptables de Justice se déroulera à Nice Acropolis du 29 septembre au 1^{er} octobre prochains.

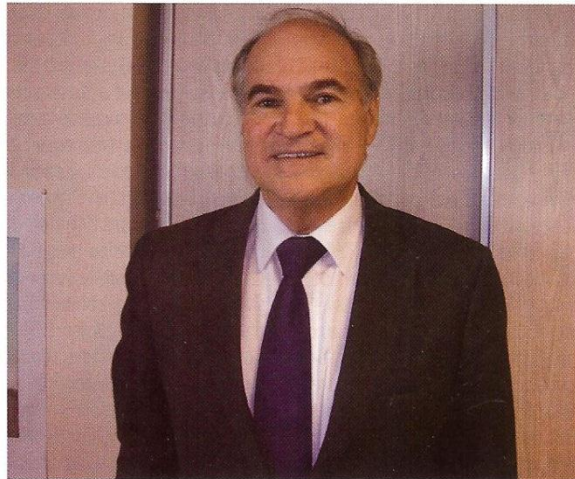
Le thème du congrès sera : «L'Expert Comptable et l'évaluation des préjudices économiques». Les experts comptables de justice sont souvent désignés par les juridictions pour permettre aux magistrats de fixer le montant des préjudices à accorder aux «victimes». Ces missions, confiées aux experts, sont d'un champ d'application très large et abordent beaucoup de questions tant juridiques qu'économiques. Le Congrès national de Nice se déroulera en trois parties :

1 - Muriel Chagny, professeur agrégée à l'université de Versailles, répondra aux questions suivantes : quel préjudice réparable et quelle réparation ?

2 - Une table ronde réunissant six participants traitera de l'approche

des magistrats tant de l'ordre judiciaire qu'administratif sur cette question ; des «punitives damages» ; de la perception qu'ont les entreprises françaises quant au montant des indemnités reçues et enfin du calcul des sanctions prononcées par l'Autorité de la Concurrence.

3 - Cinq experts comptables de Justice aborderont les questions relatives à la perte subie, aux gains manqués, à la perte de chance, à la prise en compte de la fiscalité et, enfin, au cas particulier de l'évaluation du préjudice économique à la suite d'un préjudice corporel. Ils proposeront des solutions concrètes face aux difficultés rencontrées par les experts comptables de Justice dans l'exercice de leurs missions.



Constant Viano, commissaire général de ce Congrès, est expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, président de la Chambre régionale Aix-en-Provence-Bastia de la Compagnie nationale des experts comptables de justice et les membres de la Chambre

n° 9635
du samedi 14 au vendredi 20 mai 2011
les nouvelles publications
économiques et juridiques

Hebdomadaire habilité à publier les annonces légales pour le département des Bouches-du-Rhône - Prix : 1,25 euro - ISSN 1166-3294 - 32 cours Pierre Puget - BP 43 13251 Marseille Cedex 20



En ville

Ordre des experts-comptables
5e succès pour la « Nuit qui compte »



Baromètre 13
Des premiers signes encourageants

Artisanat



Orchidée, rose, lys de Casablanca...

oxygène



Festival Mai-Diterranée au Toursky



DOSSIER
en partenariat avec

Vendre autrement

APLPC 
L'ASSOCIATION DE GESTION AGRÉÉE DES PROFESSIONS LIBÉRALES PROVENCE CORSE

Cotisation 2011
Pour tous les adhérents : **150€ TTC**
Sociétés : **300€ TTC**

0491 556 354 - contact@aplpc.org



Ordre des experts-comptables

5e succès pour la « Nuit qui compte »

Le succès des quatre premières éditions de la « Nuit qui compte », à Marseille et à Nice, organisée par l'Ordre des experts-comptables de Marseille – Pacac en association avec la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, a été confirmé lors de la cinquième édition qui s'est déroulée le 5 mai au Bazar La Palmeraie, à Marseille.

Etudiants, stagiaires et experts-comptables étaient plus de 500 à s'être inscrits à cette soirée, plus près de 150 étudiants venus participer à la nouveauté de cette édition : le speed-dating. Le principe était simple : un expert-comptable et un étudiant face à face pour un échange de 7 minutes chrono durant lequel l'étudiant découvre le quotidien de l'expert-comptable, son rôle dans l'accompagnement des entreprises pour leur développement et leur croissance. A en croire leurs réponses au questionnaire rempli à l'issue de l'entretien, la profession d'expert-comptable comptable leur paraît... passionnante ! Plus largement, le public venu à cette « Nuit qui compte » 2011 a montré un grand enthousiasme, signe que l'expert-comptable conforte l'image qu'il souhaite donner aux jeunes, d'une profession en perpétuelle évolution, maillon incontournable de l'économie.

Les échanges se sont poursuivis au calme dans la Palmeraie du Bazar, tandis qu'à l'intérieur, jeunes et moins jeunes se laissaient aller au son du DJ jusqu'au bout de la nuit... Une nuit qui ne compte plus ses adeptes !

Sur les bancs...

■ C'est sur les marches du Palais des Festivals de Cannes que l'Ordre des Experts-Comptables régional Marseille Pacac organise ses Universités du Chiffre le 4 juillet prochain. Une journée intense qui se partage entre ateliers, tables rondes et prestation de serment. Ainsi il sera question de comment «maîtriser les principales difficultés fiscales des sociétés holdings» mais aussi de se pencher davantage sur «la transmission évaluation d'entreprises : audit interne

et techniques d'approches». A son tour, «la modification de l'Ordonnance de 45 et de l'impact sur notre nouveau périmètre» sera décortiquée, tandis que le «Développement de nouvelles missions : après les questions, l'action» sera sans aucun doute un atelier très suivi de par sa projection dans l'avenir. L'après-midi, place aux assemblées générales de l'Ordre et de l'Arfec, l'organisme de formation de la profession. Puis ce sera au tour de la table-ronde. Avec une thé-

matique qui ne laisse pas indifférent : «Tiers de confiance, interprofessionnalité, élargissement du périmètre d'activité : de nouvelles compétences pour l'expert-comptable ?». Le tout suivi par la prestation de serment. Avant de finir sur une note festive. Les Universités du Chiffre sont la grande journée qui réunit toute la profession. Une précédente Journée - menée avec succès - en septembre 2010 - a décidé l'Ordre régional à réitérer l'expérience.

